

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?

Le **Règlement Général sur la Protection des Données** (dit RGPD) est applicable depuis le 25 mai 2018, ce règlement responsabilise tous les organismes publics et privés qui collectent et traitent vos données personnelles.

Il permet de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique et donne aux citoyens européens plus de contrôle sur leurs données.

Le règlement RGPD impose une information claire sur les contextes et les traitements qui sont réalisés avec vos données personnelles et renforce vos droits dont nous évoquons les principaux dans notre dépliant.

Pour en savoir plus :
<https://www.cnil.fr>

LE CONTACT COLLECTIVITE et le DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Nous veillons au respect des obligations en matière de protection des données personnelles.

Pour avoir des éclaircissements sur nos traitements de données ou exercer un droit.

Vous pouvez contacter notre Référent interne RGPD ou le Délégué à la Protection des Données externe (DPD) que nous avons déclaré à la CNIL.

CONTACT COLLECTIVITE

contact@mairie-saint-memmie.fr
Ville de Saint-Memmie - Hôtel de ville
2 avenue Le Corbusier
51470 Saint-Memmie

CONTACT RGPD

rgpd@cdg51.fr
11 rue du Général Edmond Buat
51000 Châlons en Champagne



SOYEZ VIGILANTS SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement Général sur la Protection des Données est là pour vous protéger





Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Il s'agit de toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement. Il s'agit notamment de données :

- D'état civil ou d'identification (nom, prénom, adresse, numéro de client...)
- De connexion (adresse IP, derniers sites consultés...)
- De localisation (GPS...)
- Sur la vie personnelle (statut marital, date de naissance...)
- Sur la vie professionnelle (entreprise, diplôme...)
- Économiques (salaire, impôt...)
- Sensibles (religieuses, syndicales, de santé...)
- Bancaires

QUELS SONT VOS DROITS ?

Vos principaux droits dans le cadre du RGPD sont les suivants :

	DROIT D'ACCÈS	DROIT DE RECTIFICATION	DROIT À L'EFFACEMENT	DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT	DROIT À LA PORTABILITÉ	DROIT D'OPPOSITION
Consentement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Retrait du consentement
Contrat	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Intérêt légitime	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Obligation légale	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
Intérêt public	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Intérêts vitaux	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non

DROIT A L'INFORMATION

Toute personne doit pouvoir savoir qui collecte ses données, quelles données sont concernées, pourquoi, comment, jusqu'à quand elles sont conservées et de quelle manière elles sont échangées et sécurisées.



DROIT D'ACCÈS



Pouvoir obtenir et vérifier quelles données personnelles sont détenues et utilisées.
Pouvoir mettre à jour ou rectifier des données personnelles erronées.

DROIT D'EFFACEMENT

Pouvoir obtenir l'effacement de ses données personnelles dans les cas définis dans le RGPD.



DROIT A LA LIMITATION

Pouvoir geler l'utilisation de certaines données le temps de l'examen d'une demande d'exercice de droit.



DROIT DE PORTABILITÉ

Pouvoir disposer d'une partie de ses données personnelles (celles liées à un contrat ou à un consentement) afin de les transmettre à un tiers.



DROIT D'OPPOSITION



Pouvoir s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que ses données personnelles fassent l'objet d'un traitement.

En savoir plus : <https://www.cnil.fr>